

COMMUNE
D'ECKARTSWILLER
67700



Compte-rendu

des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 03 mars 2020 à 19h00

Nombre de conseillers
élus :

11

Nombre de conseillers
en fonction :

10

Nombre de
conseillers
présents :

10

Convoqué le 21 février 2020

Compte-rendu affiché le 05 mars 2020

Sous la présidence de M. Jean-Jacques JUNDT, Maire

Etaient présents : M. Jean-Paul PFEIFFER- M. Jean-Paul ROTHAN

- Adjoints au Maire - Mme. Annie KIEFFER - Mme Yolande REBSTOCK

- M. Guillaume BEYRLE - M. Claude SCHNEIDER - M. Gérard JUILLET -

M. Olivier KORNMEYER - M. Jean-Claude HOYEAUX

Absents excusés :

Ordre du jour

Secrétaire de séance – Désignation

Approbation du procès- verbal de la séance précédente

Factures

N° 2020 -07

FINANCES LOCALES – Compte de Gestion 2019

N° 2020 -08

FINANCES LOCALES – Compte Administratif 2019

N° 2020 -09

FINANCES LOCALES – Affectation du résultat de fonctionnement 2019

N° 2020 -10

DOMAINE ET PATRIMOINE – Travaux en forêt indivise de St-Jean

DELEGATIONS PERMANENTES DU MAIRE – Compte-rendu d'information

Intercommunalité : Compte-rendu des Syndicats Intercommunaux

Demande d'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour :

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour

N° 2020-11 **DOMAINE ET PATRIMOINE** – Acquisition d'un immeuble situé au 55 rue principale et valorisation du terrain attenant

N° 2020- 12 **DOMAINE et PATRIMOINE**- Valorisation du terrain à OBERHOF

SECRETARE DE SEANCE – DESIGNATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE M. Guillaume BEYRLE comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL de la séance du 10 février 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE, sans observation, le procès-verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 10 février 2020.

N° 2020 - 07

FINANCES LOCALES – Compte de Gestion 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE le Compte de Gestion de l'exercice 2019, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif et qui présente le résultat d'exécution suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2018	Part affectée à l'investissement Exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture de 2019
Investissement	- 66 765,28 €	0,00 €	30 791,19€	- 35 974,09 €
Fonctionnement	261 754,21 €	66 765,28 €	105 320,90€	300 309,83 €
TOTAL	194 988,93 €	0,00€	136 112,09€	264 335,74 €

N° 2020 - 08

FINANCES LOCALES – Compte administratif 2019

Le Maire soumet au Conseil Municipal le Compte Administratif de l'exercice 2019 qui se traduit par les résultats suivants:

Section de fonctionnement:

<i>Dépenses de fonctionnement.....:</i>	176 223,45 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	281 544,35 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice.....:	105 320,90 €
<i>Résultat de fonctionnement reporté n-1.....:</i>	194 988,93 €
Résultat global de fonctionnement.....:	300 309,83 €

Section d'investissement:

<i>Dépenses d'investissement.....:</i>	83 198,44€
<i>Recettes d'investissement.....:</i>	113 989,63€
Solde d'investissement de l'exercice:	30 791,19€
Solde d'investissement reporté n-1..... :	- 66 765,28€
Résultat global d'investissement..... :	- 35 974,09€

Soit un excédent global de clôture de **264 335,74** Euros.

Le Maire s'étant retiré de la séance, il est procédé au vote du compte administratif sous la présidence de Monsieur Jean-Paul PFEIFFER, Maire-Adjoint.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le Compte Administratif ainsi présenté et en tout point identique au Compte de Gestion.

N° 2020–09

FINANCES LOCALES –Affectation du résultat de fonctionnement 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, Constatant que le Compte Administratif fait apparaître:

un excédent global de fonctionnement de 300 309,83 €

DECIDE d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit:

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT:

Résultat de l'exercice.....:	105 320,90 €
Résultat de fonctionnement n-1 reporté.....:	261 754,21 €
Part affectée à l'investissement exercice 2019	-66 765,28 €
Résultat global de fonctionnement: Excédent...:	300 309,83 €

AFFECTATION :

Affectation au compte R 1068 à la section d'investissement..... :	95 474,09 €
Report en fonctionnement R002..... :	204 835,74 €

N° 2020 - 10

DOMAINE ET PATRIMOINE – TRAVAUX EN FORET INDIVISE DE ST JEAN

1. PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION – ETAT DE PREVISION DES COUPES – Année 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le programme des travaux d'exploitation – état prévisionnel des coupes en Forêt Indivise (FI) de St. Jean pour l'exercice 2020, présenté par l'ONF – Agence de SAVERNE en date du 17 janvier 2020 :

Le bilan net prévisionnel présente une recette de 96 629- €uros H.T, dont 1/3, soit 32 209,67 €uros HT, revenant à la Commune d'ECKARTSWILLER.

2. PROGRAMME DE TRAVAUX PATRIMONIAUX – Année 2020

Le Maire soumet à la délibération du Conseil Municipal le programme des travaux patrimoniaux proposé par l'ONF – Agence de Saverne en date du 17 janvier 2020, au titre de l'année 2020, dans la Forêt Indivise de St Jean.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 75 039,91- €uros HT,
Travaux détaillés comme suit :

Objet	Montant Total (€uros) HT	Montant par indivisaire (1/3) HT
Travaux sylvicoles, travaux d'infrastructure courants	55 225,00 €	18 408,33 €
Honoraires sur travaux	8 632,91 €	2 877,64 €
Travaux d'infrastructure courants soit : Curage rigoles, fauchage, accotements, nids de poule sur la Route Forestière (RF)	9 682,00 €	3 227,33 €
Travaux accueil du public : remplacement panneau FI et RF de Saint Jean détruit	1 500,00 €	500,00 €
Total	75 039,91 €	25 013,30€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la réalisation du programme des travaux patrimoniaux présenté ci-dessus pour un montant total HT de 75 039,91 €, soit 25 013,30 €uros HT à la charge de la commune
- **APPROUVE** les travaux d'infrastructures exceptionnels à hauteur de 66 600€ soit 22 200€ par indivisaire, dont la commune de Saint-Jean-Saverne est porteur du projet et devrait bénéficier d'une subvention d'un montant de 18 865€ dont 50% soit 9 432,50 seront déduits du reste à charge de la commune d'Eckartswiller.
- **AUTORISE** le Maire à signer le programme des travaux d'exploitation et des travaux patrimoniaux.

N° 2020 - 11

DOMAINE ET PATRIMOINE – Acquisition d'un immeuble situé au 55 rue principale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la délibération du 09 septembre 2019 dans laquelle la commune s'est portée acquéreur de l'immeuble, il y a lieu de scinder la maison et le jardin avec sa dépendance.

La maison sur la parcelle 141 section 04 d'une surface de 1 are 18 est estimée au prix de 23 000,00€ (vingt trois mille euros) et le jardin parcelle 142 section 04 d'une surface de 5 ares 29 est estimé à 2 000€ (deux mille euros).

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à la vente du jardin parcelle 142 section 04 et à négocier le prix en rappelant que la valeur estimée du terrain est de 378,07€ l'are ainsi qu'à signer tout document y afférent.
Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

N° 2020 – 12 DOMAINE et PATRIMOINE- Valorisation du terrain à OBERHOF

Suite à la délibération du 05 novembre 2019 dans laquelle le Conseil Municipal s'est porté acquéreur à l'Euro symbolique de la parcelle cadastrée D n° 239 d'une surface de 1 are 02, située au lieu-dit « Fallberg » à OBERHOF /ECKARTSWILLER, il y a lieu de délibérer et de fixer un prix estimatif de l'are.

Le prix moyen de l'are d'un terrain hors village en qualité de « pré » est estimé à environ 40 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTE de faire figurer ce montant dans notre actif.

AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

L'ensemble des points à l'ordre du jour étant examinés, M. le Maire lève la séance à 20h30.

Le présent procès-verbal est signé par tous les membres présents

JUNDT Jean-Jacques	Maire	
PFEIFFER Jean-Paul	Adjoint au Maire	
ROTHAN Jean-Luc	Adjoint au Maire	
REBSTOCK Yolande	Conseillère Municipale	
JUILLET Gérard	Conseiller Municipal	
KIEFFER Annie	Conseillère Municipale	
HOYEAUX Jean-Claude	Conseiller Municipal	
RICHERT Irène	Conseillère Municipale	
SCHNEIDER Claude	Conseiller Municipal	
KORNMEYER Olivier	Conseiller Municipal	
BEYRLE Guillaume	Conseiller Municipal	